

Intra CL

Public

1 groupe d'agents de la
Caf du Haut Rhin
Calendrier - Lieux -
Modalités d'accès :
Planification sur le site
EGOC [Sessions à venir]
Nous contacter pour suivi
des programmations et
des planning sur
www.egoc.org

Catégorie

Formations
Chantiers locaux

Tarifs

Modalités d'animation

Formateur

ACCOLADES - CARON
Delphine

Effectif

Taux de satisfaction

Tarif / Coût stagiaire

2019- Formation / Action - Accompagnement au déploiement de la CTG sur des territoires expérimentaux - CAF 68

MAJ : Dimanche 05 juillet 2026

Contenu

ANNEXE 1 A LA CONVENTION N° 79/19 – EGOC / CAF DU HAUT-RHIN

« Formation/Action – Accompagnement au déploiement de la CTG sur des
territoires expérimentaux »

Intervenante : **Delphine CARON**

Durée – Dates : **7 jours** - Toute journée supplémentaire fera l'objet d'un
avenant

1 jour – Le **30 septembre 2019** - Acculturation CTG en inter services
à la CAF 68 animée par **Philippe LACHAUD, Responsable de l'EGOC**

6 jours de formation / action : 2 jours sur 2019 et 4 jours sur 2020

Module 1 – **2 jours** – les **28-29 novembre 2019**

Module 2 – **2 jours** – les **13-14 janvier 2020**

Module 3 – **2 jours** – les **3-4 février 2020**

Horaires : **9h à 17h**, soit 7 heures de formation / jour

Lieux : Au sein des locaux (salle modulable) de la CAF du Haut Rhin

Objectifs généraux

Il s'agit de structurer l'intervention pédagogique en vue de créer une
dynamique collective et cohérente tout en veillant à accompagner les
équipes projets par territoire CTG sur les questions de « postures »
favorables à la co-construction avec les équipes territoriales, de

« partenariat » et de « stratégies des alliés » ainsi que d'articulation de cette démarche avec les différentes politiques publiques existantes :

ü Donner un sens nouveau et une plus-value sociale, politique et technique à l'offre de services de la CAF

- Positionner la CAF comme un acteur moteur des projets de territoires,
- Rendre visible et lisible une offre globale de services cohérente (projet de Caisse / Schémas départementaux), transversale (articuler avec d'autres thématiques du projet de territoire) et pluridisciplinaire (mêlant des compétences croisées de différents partenaires) qui réponde pleinement aux besoins des allocataires et par là-même aux Collectivités.
- Appréhender la CTG comme une occasion de repositionnement de la CAF vis-à-vis des Collectivités territoriales (EPCI) et d'un rééquilibrage du partenariat entre le financier et le politique.

ü Faire évoluer les compétences et les postures, « outiller » les agents en matière de pratiques et démarches participatives favorisant l'émergence et la co-construction.

- Co-construire de la transversalité interservices au sein de la CAF sur la base de la complémentarité des compétences et des connaissances différentes des « territoires » selon les métiers,
- Développer des coopérations de projets et de compétences entre agents autour de groupes projets pluridisciplinaires et autonomes dans l'opérationnalité, par territoire CTG,
- Positionner l'encadrement comme appui des équipes projet et support au déploiement des CTG.

ü Gagner en efficacité et en cohérence pour faire avancer une nouvelle organisation territoriale concertée. Agir sur du co-

développement.

- Contribuer à la construction d'équipes pluridisciplinaires et mixtes (collectivités territoriales /CAF) au service d'un projet de territoire,
- Construire une culture innovante et participative du développement des territoires,
- Co-construire une organisation interne articulant pilotage stratégique et autonomie opérationnelle de groupes projet par territoire pleinement adaptée au déploiement de la CTG.

Public

La formation/action s'adressera prioritairement aux équipes projet constituées pour ces territoires expérimentaux

La méthodologie proposée consistant à partir de territoires expérimentaux pour remonter à la co-construction d'une organisation interne adaptée, nous préconisons la constitution de groupes projets / territoires CTG incarnant l'offre globale de service de la CAF et donc la transversalité. Ainsi, il nous semble important d'associer sur tout ou partie de la formation des agents intervenants sur ces 4 territoires tels que des travailleurs sociaux, des agents AFC et AFI ainsi que des « permanenciers ».

Ces groupes projets porteront pour ces territoires une « ambition CAF » qui s'objectivera par la réalisation d'un portrait de territoire construit sur la base des « données CAF ». Ces portraits nécessiteront le concours de la « cellule d'appui au pilotage et études », via une requête type, co-construite dans le cadre de la formation. Un représentant de ce bureau d'étude dans le cadre des modules 1 et 2 de la formation/action semble aussi importante.

Enfin, la CTG entraîne une modification de positionnement sur les territoires et un renforcement de l'expertise technique et politique des CAF. La participation de la cellule Communication à certains moments clefs de la démarche peut s'avérer stratégiquement pertinente. Notamment lors de la rencontre avec les représentants des différents

EPCI engagé et des partenaires... 2^{ème} jour du module 3

Ainsi, il sera nécessaire de convenir de la participation des uns et des autres en fonction des modules. A titre d'exemple, la participation du chargé d'étude apparaît nécessaire le jour 2 du module 1 ainsi que le 1^{er} jour du module 2. Cet ajustement sera à construire au fil de la formation action.

De même, une rencontre avec la Direction et ou l'équipe d'encadrement est susceptible d'être opportune... il sera alors nécessaire de bousculer le contenu de la formation afin de permettre cette rencontre

Contenu

La mission se déroulera en 3 phases. Entre chaque phase les « équipes projets » seront amenés à avancer dans la démarche de construction de la CTG soit en produisant des documents internes, soit en allant à la rencontre des EPCI visés par la CTG et ou le renouvellement de CEJ, soit en participant à la définition d'un projet de territoire... Le travail entre chaque phase est inhérent au principe de formation/action. Aussi, la proposition ci-dessous est adaptable en fonction de l'avancée et des difficultés rencontrées par les Conseillers Techniques Territoriaux dans cette mise en œuvre. Les objectifs par journée sont indicatifs et susceptibles d'évoluer au fil de la démarche de formation/action.

La première phase, phase collective sera consacrée à faire un point collectif quant à l'avancée et l'appropriation de la démarche CTG par l'équipe de la CAF. Il s'agira de partager une vision de la CTG ainsi que de lister/formaliser les premiers éléments constitutifs d'un socle commun de références.

Journée 1

Ø **Objectifs :**

- Construire un regard croisé sur le déploiement de la CTG: état des lieux et analyse,

- Définir les critères socles d'une démarche CTG (à l'interne de la CAF comme à l'externe),
- Réfléchir aux engagements réciproques entre EPCI et CAF,
- Identifier les principaux impacts de la CTG en interne à la CAF,
- Co-construire les grandes étapes de mise en œuvre d'une CTG

Exemple de positionnement de la CTG entre projet de Caisse et diagnostic de territoire :

Journée 2

Ø Objectifs :

- Rappel des territoires expérimentaux CTG et constitution des « équipes projet »,
- Rappel les éléments nécessaires à la construction des portraits de territoire en appui avec toutes les ressources de la CAF (Requête unique CTG auprès du bureau d'étude),
- Appréhender et déployer le projet de Caisse... quelles thématiques prioritaires de la branche famille pour quels territoires ?... Quelles articulations avec les schémas départementaux ?
- Penser une approche de co-développement avec les territoires : quelle ingénierie ? quel schéma d'organisation interne ?...

{C}{C}

{C}{C} {C}{C} {C}{C} {C}{C}

{C}{C}

{C}{C} {C}{C} {C}{C}

La deuxième phase permettra de préparer le déploiement de la CTG :
expérimentation interne et externe

Journée 1

Ø Objectifs :

- Co-construire, en équipe projet, les portraits de territoires CTG,
- Enrichir les portraits de territoire par des données chaudes de connaissance de ces territoires (Capital stratégique de développement) et identifier les principaux enjeux en termes de trajectoire de développement de ces territoires,
- Réaliser un point d'étape quant à la coopération transversale et l'organisation en interne de la CAF (Pilotage stratégique / mise en œuvre opérationnelle)
- Retour sur les priorités attachées au projet de Caisse (projet et schémas départementaux).
- Travail avec les partenaires...

Journée 2

Ø Objectifs :

- Par territoire CTG, repérer les différentes parties prenantes du projet de territoire (partenaires, institutions, collectivités, ...)
- Appréhender une stratégie des alliés avec ces différents acteurs en fonction des contextes locaux,
- État des lieux de connaissance des territoires concernés : de quelles données disposons-nous ?...

Existe-t-il un projet de territoire ?... Quelles plus-values la CAF peut-elle apporter à la connaissance du territoire ?... Y-a-t-il nécessité de déployer un nouveau diagnostic de territoire ?...

- Identifier les points de convergences et les points de divergences entre les priorités attachées au projet de Caisse et la connaissance du territoire,
- Appréhender de nouvelles compétences (posture et positionnement) pour accompagner les territoires,
- Définir et prolonger la feuille de route de chacun pour continuer l'avancement.

La troisième phase permettra d'engager une démarche « émergente » vis-à-vis des collectivités territoriales EPCI des « territoires CTG »

Journée 1

Ø Objectifs :

- Préparer une rencontre de partage et d'échanges entre la CAF et l'EPCI des territoires expérimentaux (*à voir, en fonction du contexte, d'associer les partenaires*),
- Déployer une stratégie émergente visant à engager une coopération et d'un engagement réciproque de moyens au service d'un projet de territoire,
- Construire une méthodologie participative permettant l'enclenchement conjoint (CAF/EPCI) d'une démarche CTG.

Journée 2

Ø **Objectifs :**

- Vivre une journée de coopération avec les équipes projets et les acteurs des territoires choisis pour le déploiement (coordonnateur, DGS, élus), (*à voir, en fonction du contexte, d'associer les partenaires*),
- Partager les éléments de diagnostic et échanger sur les ambitions des acteurs engagés (équipes CAF et équipes territoriales),
- Poser les conditions de réussite pour l'installation d'un partenariat durable (engagement réciproque, ...)
- Identifier les étapes et le calendrier de la démarche...

Méthodes pédagogiques

Cette démarche de formation mobilise les acteurs à partir de leurs pratiques actuelles pour les amener à transformer celles-ci et les postures attachées au profit du déploiement de la CTG auprès des EPCI du Haut Rhin.

Elle se traduit ainsi par :

§ Une conduite participative du projet de formation :

Utilisation des méthodes d'animation participatives et des processus de décisions collectives. Les savoir-faire et l'expérience de chacun sont mobilisés.

§ Une démarche en prise avec votre réalité :

Accompagnement de la transformation des pratiques. Co-construction des outils qui permettront d'ancrer ces transformations dans le quotidien de chaque acteur.

§ Un processus évolutif au cours de la formation :

Un processus qui laisse de la place à l'émergence de nouveaux questionnements et prise en compte de la réalité rencontrée au cours

de la formation. Ainsi, les contraintes de chaque acteur pourront être intégrées dans le processus. C'est le propre d'une démarche participative que de ne pas être « bouclée » à l'avance.

§ La garantie d'une posture d'écoute, de bienveillance et de rigueur :

Le formateur prend en compte les attentes du groupe, les préoccupations individuelles des participants et celles du commanditaire sans se positionner comme un expert.

Ainsi, à travers un processus de conscientisation, il s'agit de développer une pédagogie de l'engagement et de faire émerger des méthodes d'actions. Le groupe intègre une dimension critique et collective vis-à-vis de la réalité qu'il souhaite transformer (action/réflexion/action). Les méthodes et outils pédagogiques utilisés font partie intégrante du contenu formatif. Ils participent de la caisse à outils dont disposeront les Chargés de conseil et de développement territorial.

Intervenante

Delphine CARON

Modalités d'évaluation et sanction de la formation

A l'issue de cette formation, un **bilan** est réalisé sous la responsabilité du formateur. Lors de ce bilan, la présence d'un cadre référent est souhaitée.

A l'issue de cette action, une **procédure d'évaluation** permettant d'apprécier la qualité de la prestation (et des intervenants) et de mesurer l'efficacité de l'action au regard des objectifs globaux assignés sera mise en œuvre. Ces fiches seront renseignées par les participants sous la responsabilité du prestataire et transmis par ses soins à l'EGOC.

Une **attestation** mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action sera remise aux stagiaires à l'issue de la formation.

Méthodes mobilisées

Modalités d'évaluation et de validation:

Evaluation en amont : sous forme d'un questionnaire ou d'un entretien avec le formateur pour valider les prérequis, d'évaluer les besoins spécifiques et de déterminer le niveau de connaissances

Evaluation au cours de la formation : validation de la compréhension et de l'acquisition des connaissances sous forme mises en situations, de réflexions collectives et d'utilisation d'outils de diagnostic

Evaluation à chaud : à l'issue de la formation, un bilan oral et une évaluation écrite permettront d'apprécier la qualité de la prestation et de mesurer l'efficacité de l'action au regard des objectifs globaux

Evaluation à froid : réalisée avec un outil interne Caf

Attestation de suivi : Feuille de présence

Attestation de participation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action sera remise aux stagiaires à l'issue de la formation

Accessibilité:

Nos formations sont accessibles à tous les agents Caf. Pour toutes personnes en situation de handicap, nous vous invitons à nous contacter afin d'étudier ensemble les modalités d'accès à la formation et de nous transmettre tout document nécessaire pour l'ajustement des prestations et la mise en oeuvre de dispositifs adaptés.

Niveau d'accessibilité des prestations proposées dans les locaux de l'EGOC : fiche informative du registre public d'accessibilité disponible sur le site de l'EGOC : Page « [Contact et Accessibilité](#) »

Délais d'accès à la formation:

Délais d'accès entre la demande et le début de la prestation : engagement d'une réponse dans les 15 jours ou conditionné aux délais de procédures de marché (1 mois pour les sessions INTER).

**Pour toutes informations administratives, pédagogiques,
d'accompagnement aux personnes
ou d'une adaptation de la formation sur mesure,**



Entente du **G**rand **O**uest et du **C**entre
pour le perfectionnement des personnels
des caisses d'Allocations familiales

vous pouvez nous contacter au 02 99 29 82 42 ou 02 99 29 82 43
